



La formation professionnelle initiale doit rester scolaire et nationale

14 novembre 2017 Communication

Le gouvernement vient d'ouvrir ce qu'il veut bien appeler des consultations et des concertations à propos de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Il apparaît d'ores et déjà que, l'enseignement professionnel public se voit de nouveau menacé par les propositions conjointes des Régions de France et des branches professionnelles qui souhaitent obtenir le pilotage et la gouvernance de la formation professionnelle dont l'enseignement professionnel public.

Transférer l'ensemble des compétences en matière de formation professionnelle initiale aux régions ou aux branches professionnelles reviendrait à abandonner l'ambition d'une scolarisation commune pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans. Ce serait développer des mécanismes strictement utilitaristes et à court terme en réduisant l'offre des formations à celles répondant aux besoins immédiats des entreprises d'un territoire.

Soumettre la formation professionnelle des futurs ouvrier-es et salarié-es aux seuls besoins des entreprises locales, c'est remettre en cause la formation pleine et entière que propose l'enseignement professionnel public, où savoirs généraux et professionnels participent d'une acquisition des savoir-faire des métiers, préparent les élèves aux poursuites d'études et à la vie citoyenne. C'est aussi mettre fin à l'unité et au caractère national des diplômes au profit de simples certifications professionnelles, validées par ces fragments de diplômes que sont les blocs de compétences, qui entraveront l'insertion professionnelle et précariseront encore davantage les jeunes sur l'ensemble du territoire. C'est enfin, aussi remettre en cause le statut de fonctionnaire d'État des professeur-es de lycée professionnel.

Le projet d'une formation professionnelle pilotée et gérée par les Régions ou par les branches professionnelles est celui d'un service de formation à deux vitesses. Le ministère de l'Éducation nationale, en voulant transformer la voie professionnelle scolaire à l'aune de la réforme de l'apprentissage, entérine cette vision. En dissociant la voie professionnelle de la concertation sur le bac, il va plus loin.

Le SNUEP-FSU rappelle son attachement à l'égale dignité des trois voies du lycée (générale, technologique et professionnelle). La formation de l'ensemble des jeunes doit relever des prérogatives de l'état et des ministères chargés de l'éducation.

Le SNUEP-FSU combattra ces propositions qui, si elles étaient mises en œuvre, signeraient un recul sans précédent en termes de projet de société, d'égalité et de démocratisation scolaire.

Le SNUEP-FSU condamne fermement les projets de fusion entre LP et CFA et dénonce les politiques régionales allant dans ce sens. Le SNUEP-FSU réaffirme que l'apprentissage n'est pas la solution au problème du chômage des jeunes.

Face à ces projets de régression sociale, le SNUEP-FSU réaffirme sa détermination à défendre la voie professionnelle initiale sous statut scolaire, seule à même d'articuler l'enseignement d'un métier et celui d'une culture commune émancipatrice.